



## Consultation de l'OCPM Projet de ville : vers un plan d'urbanisme et de mobilité

### Mémoire Coalition montréalaise des Tables de quartier

D'entrée de jeu, nous tenons à souligner la qualité du Projet de Ville qui a été élaboré par la Ville de Montréal. Nous ne pouvons tous et toutes qu'être en accord avec la volonté exprimée de tendre vers une ville inclusive et où il fait bon vivre. Selon nous, les défis seront plus dans la façon dont nous allons atteindre ces objectifs et dans la hauteur des moyens qui seront retenus pour y parvenir.

Nous souhaitons dans ce petit document attirer votre attention sur quelques éléments sur lesquels nous voulons insister ou sur des points qui ne font pas partis du projet soumis à la consultation.

#### ● Transition écologique et inégalités sociales

Bien que la question de l'impact des changements climatiques sur les populations défavorisées soit mentionnée dans une section spécifique (« *Des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion davantage soumises aux inégalités environnementales et susceptibles de l'être encore plus dans l'avenir.* »), nous n'avons pas l'impression, à la lecture du Projet de ville, que cette question est concrètement ancrée dans celui-ci. Lorsque l'on parle de transition écologique, il semble toujours plus facile de parler de carboneutralité ou du cadre bâti que de préciser les actions qui réduirons les inégalités sociales.

En ce sens, il nous apparaîtrait plus judicieux de **parler de transition socioécologique** et de **placer davantage au centre des stratégies la question de la justice sociale et de l'inclusion**. Outre l'accès aux parcs, la proximité des autoroutes et les îlots de chaleur, une vision inclusive de la Ville et une stratégie de transition socioécologique doivent tenir compte des déterminants sociaux de la santé que sont la qualité des milieux de vie et de l'accès à un logement salubre, adéquat et abordable pour tous et toutes.



## ● Le logement : la clé pour avoir des milieux de vie accessibles et inclusifs

Avoir accès à un logement réellement abordable est sans nul doute l'élément clé afin de construire cette vision d'un Montréal inclusif pour 2050. Cela nous amène inévitablement à l'obligation de **redéfinir la notion d'abordabilité (tendre vers la capacité des ménages à payer)** car, sans réelle abordabilité, il n'y aura pas de quartiers inclusifs, ni de mixité sociale, la gentrification continuera de s'étendre, la ville deviendra encore plus inaccessible pour plein de ménages et cette ville de 2050 sera réservée aux populations mieux nanties.

Enfin, si nous sommes d'accord avec l'idée de densifier, il reste encore ici aussi des discussions à avoir pour bien définir et baliser cette densification. Nous croyons que cette **densification doit être à échelle humaine** et que **la population et la société civile (dont les tables de quartier) doivent être au cœur des échanges dans les projets de développement dans nos quartiers.**

## ● Pour une vision complète... de quartiers complets

Le consensus est maintenant très fort à propos de la vision de quartiers complets offrant un accès aux services de base et aux commerces essentiels. Dans cette vision toutefois, il y a toujours un oubli : l'accès aux services communautaires. On ne parle pas ici de centres communautaires, qui sont également importants et inégalement répartis sur le territoire, mais bien des services que les organismes communautaires offrent à la population, comme le dépannage alimentaire, l'entraide, le soutien aux personnes âgées, la santé mentale, l'intégration des personnes immigrantes, etc. **Il faut absolument tenir compte des services communautaires dans la définition et la planification des quartiers complets.**

Un des problèmes vécus par les organismes communautaires est l'accès à des locaux abordables pour justement pouvoir offrir leurs services. Cette autre crise du logement doit être résolue pour atteindre la vision 2050. Déjà nous sommes en action au sein du Comité régional d'accès aux locaux, avec plusieurs autres acteurs dont le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal, afin de trouver des solutions. **La question de l'accès à des locaux communautaires devrait selon nous faire partie du Projet de ville.** Pour atteindre cet objectif, et pour se doter de logements sociaux et d'équipements collectifs, **il est primordial que les sites et bâtiments excédentaires demeurent d'usage public, social et communautaire.**

Enfin, la notion de quartiers complets ou d'écoquartiers est principalement associée aux nouveaux quartiers présentement en développement à Montréal. Pour réussir à atteindre ce Montréal idéal, il faudra aussi tenir compte de stratégies pour améliorer les quartiers existants en portant une attention particulière aux quartiers excentrés qui sont toujours



INFO@CMTQ.ORG  
514.721.4019



5675 LAFOND  
MONTRÉAL (QC) H1X 2X6



TABLESDEQUARTIERMONTREAL.ORG

délaissés. En ce sens, **la question des iniquités territoriales en matière de ressources, de services, d'impacts des changements climatiques et de logement doit être au cœur de ce Projet de ville.** Les quartiers plus défavorisés doivent faire l'objet d'une attention particulière.

- **Engagement citoyen et de la société civile**

Une des caractéristiques et des richesses de Montréal est l'engagement citoyen et l'implication de la société civile à différents niveaux et sur différents enjeux : sur le plan social, en culture, en environnement, etc. Nous croyons que le Projet de ville doit **faire de l'engagement citoyen et du partenariat avec la société civile un axe transversal important** afin que la vision et les stratégies pour 2050 ne soit pas portées uniquement par la Ville de Montréal et pour s'inspirer des pratiques existantes.

- **Des efforts d'innovation amplifiées : miser sur ce qui existe**

Comme nous le mentionnions dans la section précédente, plusieurs innovations existent déjà et doivent inspirer la vision et les stratégies retenues.

Par exemple, sur la question des initiatives de gouvernance partagée, plusieurs tables de quartier sont déjà impliquées dans des bureaux de projets (Louvain est, écoquartier de Lachine-Est) ou dans d'autres initiatives innovantes comme le Comité d'accompagnement des grands projets de Centre-Sud. D'autres tables de quartier sont impliquées dans le développement de vision citoyenne de quartier, par exemple pour le site de l'ancien hippodrome Blue Bonnets, le site Bellechasse, le secteur Bridge-Bonaventure ou encore l'ancienne carrière Francon.

Le Projet de ville doit non seulement **reconnaître ces pratiques dans le développement de Montréal, mais développer de nouvelles collaborations et soutenir adéquatement les lieux de gouvernance partagée.** Il s'agit d'une excellente façon d'inclure les communautés en amont et dans le développement des projets de développement de la ville.

- **Poursuivre le partenariat avec les tables de quartier et amplifier celui-ci**

Il y a 32 tables de quartier à Montréal. Celles-ci sont regroupés au sein de la Coalition montréalaise des tables de quartier.

La Ville de Montréal et les arrondissements sont déjà un des 4 réseaux partenaires (avec nous, la Direction régionale de santé publique et Centraide du Grand Montréal) du cadre qui soutient les tables de quartier et la concertation en développement social. Les mêmes partenaires collaborent également au Projet impact collectif qui soutient des initiatives contribuant à la lutte à la pauvreté et l'exclusion dans nos quartiers.

Ce concept de tables de quartier, un OBNL indépendant qui travaille les enjeux locaux avec des citoyen·nes, les organismes communautaires, les institutions, est une innovation toute montréalaise qui est étudiée par différents chercheurs et qui inspirent d'autres villes.

Nous croyons que la **Ville de Montréal doit amplifier son partenariat** dans l'optique de collaborer à édifier la ville de 2050. Elle doit aussi **reconnaître cette expertise et y recourir**. Le développement d'une vision pour 2050 doit absolument **s'ancrer dans les communautés et ce partenariat qui existe déjà représente une plus-value**.

Merci de l'attention portée à ce mémoire.



Yves Bellavance  
Coordonnateur  
Coalition montréalaise des Tables de quartier



INFO@CMTQ.ORG  
514.721.4019



5675 LAFOND  
MONTRÉAL (QC) H1X 2X6



TABLESDEQUARTIERMONTREAL.ORG